

offres de travail, dont 389,302 s'adressaient aux hommes et 94,969 aux femmes. Durant la même période, ce service a procuré 308,836 emplois définitifs, dont 277,593 ont été occupés par des hommes et 31,243 par des femmes; à quoi s'ajoutent 101,256 emplois temporaires, dont 59,097 remplis par des hommes et 42,150 par des femmes.

Au cours de l'année 1922, les demandes de travail s'étaient élevées à 548,282, soit 443,875 provenant d'hommes et 104,407 de femmes, tandis que les offres de travail avaient été au nombre de 469,888, dont 365,529 pour les hommes et 104,359 pour les femmes. Pendant l'année, 393,522 personnes ont été placées, dont 297,827 dans des emplois permanents et 95,696 dans des emplois temporaires; les emplois permanents ont été attribués dans la proportion de 264,820 aux hommes et 33,007 aux femmes.

Les principales compagnies de chemins de fer ont consenti des réductions de tarif en faveur des ouvriers envoyés par les bureaux de placement pour occuper un emploi dans une localité éloignée. Pendant l'année 1922, 36,231 personnes ont bénéficié de ce tarif réduit, 21,787 d'entre eux voyageant dans les limites de leur propre province et 14,444 ayant pour destination des provinces autres que celle du bureau de placement qui les envoyait.

Pendant l'exercice budgétaire 1919-20 on eut à régler les conditions d'admission au pays des ouvriers venant de la Grande-Bretagne pour occuper au Canada des emplois spéciaux; le principe établi, basé sur une étroite coopération entre le département de l'Immigration et le Service de Placement et entre celui-ci et les bourses du travail britanniques a été mis en pratique pendant 1921 et 1922 sans donner lieu à aucune difficulté. La modalité adoptée supprime les délais en même temps qu'elle donne la certitude que des ouvriers étrangers ne seront amenés en ce pays qu'après constatation de l'impossibilité de trouver au Canada la main-d'œuvre requise et sur l'opinion des autorités que la situation justifie l'importation de cette main-d'œuvre.

Les données relatives à l'embauchage et au chômage sont colligées et compilées par le Service de placement du Canada et par le Bureau Fédéral de la Statistique, lesquels, en 1922, ont puisé à trois principales sources d'informations. Les renseignements fournis par les bureaux de placement et les syndicats ouvriers sont recueillis par le Service de placement; de son côté, le Bureau Fédéral de la Statistique se procure chez les employeurs les informations concernant leur personnel. Il résulte des états mensuels fournis par environ 6,000 firmes, employant plus de 800,000 personnes, que le marasme de 1921 fit place en 1922 et 1923 à une situation meilleure. Presque sans interruption, les embauchages s'accrurent depuis le printemps de 1922 jusqu'à l'hiver suivant où se produisit, en décembre, l'habituelle stagnation, laquelle se continua jusqu'au premier avril 1923; à partir de cette date, une amélioration marquée se manifesta jusqu'à l'automne. Les industries manufacturières et l'industrie du bâtiment montrèrent à cet égard la plus grande activité; les transports, l'abatage et le flottage du bois, les mines, le commerce et d'autres industries furent également beaucoup plus actifs en 1922 et 1923 qu'en 1921. Les nombres-indices de l'embauchage dans les différentes industries figurent au tableau 16. Les rapports des syndicats ouvriers, dépouillés par le Service de placement, ont confirmé le mouvement ascendant signalé par les patrons. Les informations recueillies de 1,500 sections locales, groupant ensemble plus de 150,000 membres, démontrent que le chômage a régulièrement décliné depuis janvier 1922 jusqu'à la fin d'octobre, à l'exception d'un seul mois. En janvier 1923, la situation était un peu moins bonne que le mois précédent, mais dès le début du printemps les ouvriers syndiqués furent occupés régulièrement jusqu'à l'automne.